



# Conditions de travail : Signez la pétition

**À la suite des restrictions du Télétravail, les conditions sur site se sont encore dégradées :**

**Postes de travail, restauration, transports, jours de présence sur site, signez la pétition pour demander à la direction d'agir !**

Les différentes vagues de réductions budgétaires avaient déjà dégradé les conditions de travail sur site. Une partie des problèmes était masquée par un recours massif au télétravail. De nombreux salariés travaillaient plusieurs jours par semaine chez eux, ce qui limitait les désagréments rencontrés sur le site (espace de travail réduit, environnement bruyant, manque de salles de réunions, problèmes de transports ou de restauration). Depuis le 1er septembre 2025, le nouvel accord télétravail est entré en vigueur et cela ne se fait pas sans difficultés car il augmente le nombre de jours de présence sur site. Certaines de ces difficultés sont plus contraignantes que d'autres mais toutes ont un réel impact sur nos conditions de travail.

Pour éviter que chacun accepte individuellement la dégradation des conditions de travail, la CGT lance une démarche collective au travers d'une pétition pour demander à la direction d'agir. Si vous partagez ces revendications et que vous voulez que les conditions de travail s'améliorent sur le site, signez la pétition ! Nous proposerons un rendez-vous début décembre pour la remettre collectivement à la direction.

Cette pétition est également ouverte aux salariés sous-traitants qui subissent eux aussi des conditions dégradées sur site.

**1/ Jours de présence sur site :** certaines équipes se sont vu imposer des jours de présence sur site. Parfois ces jours sont déterminés par des contraintes de service mais il s'agit plus souvent de remplir le site de manière plus homogène car la Direction a choisi de diminuer drastiquement le nombre de postes de travail. **Nous demandons l'augmentation du nombre de places afin de permettre à tous ceux n'ayant pas de contrainte de service de choisir leur jour de présence sur site. Imposer un taux de « foisonnement » à 50 ou 60% est trop contraignant.**

**2/ Dérogations :** Les collègues ayant demandé une dérogation à la règle de 2 jours maxi de TT/semaine se sont vu expliquer qu'ils devaient renoncer à la pocket de 35 jours et aux 3 semaines « blanches ». Or, ce sont souvent des demandes de dérogations pour des salariés qui sont aidants ou avec des conditions de santé demandant une certaine flexibilité permise par cette même pocket. **Nous demandons l'application des mêmes règles (pocket + semaines blanches) pour les salariés en télétravail sous dérogation.**

**3/ Transports :** Le service de bus permettant de desservir le TCR était déjà problématique avant le retour à 3 jours sur site (régularité, fréquence etc.). Le problème est bien connu de la Direction de Renault et d'Ile-de-France Mobilité. **Nous demandons la mise en place de navettes supplémentaires pour permettre aux personnes souhaitant rejoindre le TCR de le faire de manière plus fluide et dans de bonnes conditions.**

**4/ Postes de travail :** La Direction avait promis aux organisations syndicales, lors des différents CSE où le dossier avait été partagé, d'ouvrir de nouveaux espaces de travail (en particulier à l'Avancée) pour éviter la saturation des bureaux actuels déjà très élevées dans certains secteurs. Or certains services (Ampère en particulier) ont aussi choisi de densifier les open-space actuels. De 2 bureaux contigus, certains sont passés à 3 bureaux sans démarcation ni brise-vue, alors que la Médecine du travail avait donné un avis négatif sur cette installation lors d'un Comité de Proximité avec visite de terrain. Par ailleurs, les espaces se sont densifiés mais il n'y a plus de salles de réunions ou de boquettes permettant de s'isoler pour les réunions en distanciel. Dans le même temps, un bâtiment entier (le Gradient) est en cours de destruction ! **Nous demandons des installations permettant à chacun de travailler dans le calme et de trouver une place dans un périmètre proche de son équipe afin que le retour sur site ait l'effet escompté. Nous demandons également que chaque place dispose d'un écran déporté et d'un moyen de charger son PC notamment avec une connexion USB**

**5/ Restauration :** Un espace de restauration supplémentaire a été ouvert à l'Avancée mais les autres restent saturés aux heures des repas. **Nous demandons l'augmentation du nombre de salariés de la restauration et une amélioration de l'organisation pour permettre à chacun de se restaurer sur site de manière apaisée.**



## **Pétition pour l'amélioration des conditions (de travail, de transport, de restauration) sur site**

- 1/ Nous demandons l'augmentation du nombre de places afin de permettre à tous ceux n'ayant pas de contrainte de service de choisir leur jour de présence sur site. Imposer un taux de « foisonnement » à 50 ou 60% est trop contraignant.
- 2/ Nous demandons l'application des mêmes règles (pocket + semaines blanches) pour les salariés en télétravail sous dérogation.
- 3/ Nous demandons la mise en place de navettes supplémentaires pour permettre aux personnes souhaitant rejoindre le TCR de le faire de manière plus fluide et dans de bonnes conditions.
- 4/ Nous demandons des installations permettant à chacun de travailler dans le calme et de trouver une place dans un périmètre proche de son équipe afin que le retour sur site ait l'effet escompté. Nous demandons également un écran déporté avec un moyen de recharge du PC sur chaque poste.
- 5/ Nous demandons l'augmentation du nombre de salariés de la restauration et une amélioration de l'organisation pour permettre à chacun de se restaurer sur site de manière apaisée.

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Signature</b>
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

Pour obtenir un maximum de signatures, prenez cette feuille, faites-la signer dans votre secteur et renvoyez-la par mail à [petition.techno@proton.me](mailto:petition.techno@proton.me)